

sieur l'Orateur, nous nous entretenons le mois prochain avec les représentants de la Conférence des associations de défense, et échangerons avec eux des idées sur la façon la plus efficace d'utiliser notre force de réserve, en tant que soutien des forces régulières dans leurs nouveaux rôles et missions.

Notre programme de cadets a remporté jusqu'ici le plus grand succès. Les avantages qu'il représente pour la formation du caractère et l'avancement du civisme constitueront à l'avenir, comme dans le passé, un apport notable au développement de la nation. Nous avons l'intention de continuer à appuyer ce programme qui s'adresse à environ 100,000 cadets.

Il est évident, monsieur l'Orateur, que les réductions opérées dans l'effectif global de nos forces, et notamment dans le personnel administratif, entraîneront la fermeture de certaines bases. Aucune décision n'a encore été prise à propos de cette question complexe, et je crois qu'il faudra encore un mois ou deux avant de conclure nos études là-dessus. Mais, avant de fermer une base, les intéressés en seront informés amplement à l'avance. Dans chaque cas, un plan détaillé sera mis au point, de concert avec les parties intéressées, afin de réduire au minimum les dérangements qui pourront être causés aux collectivités en cause, au personnel directement intéressé, et à leurs familles.

Le personnel civil au service du ministère sera également réduit. Cette réduction s'opérera en grande partie grâce aux départs normaux et à des mutations à des postes vacants ailleurs dans la fonction publique. A cette fin, on utilisera au maximum les services du ministère de la Défense nationale, du Syndicat des employés de la Défense nationale, de la Commission de la Fonction publique, du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et du ministère de l'Expansion économique régionale.

Monsieur l'Orateur, dans ma déclaration du 2 juin, j'ai dit qu'à notre avis nous pouvons mettre sur pied notre nouvelle structure militaire, à moins d'événements internationaux imprévisibles, dans les limites d'un budget qui sera maintenu à son niveau actuel, en dollars, pendant les trois prochaines années. Les études que nous avons faites depuis confirment ce calcul estimatif. Je suis persuadé que ces ressources suffiront à équiper et à maintenir l'organisation militaire que je viens d'esquisser.

Monsieur l'Orateur, avant de terminer, je voudrais signaler un fait qui pourrait passer inaperçu. Même si nous allons réduire l'effectif global de notre force régulière, nous continuerons de recruter de jeunes Canadiens qualifiés, à qui nous pouvons promettre une carrière attrayante et stimulante.

[L'hon. M. Cadieux.]

Pour les raisons que j'ai mentionnées plus tôt, monsieur l'Orateur, voilà les seuls renseignements que je puis vous dévoiler pour l'instant. Je n'ignore pas que les honorables députés aimeraient avoir de plus amples détails, mais je regrette de dire que ceux-ci ne sont pas encore disponibles. Vous vous souviendrez que lorsque je vous ai parlé à ce propos, le 2 juin, j'ai signalé que les membres des forces partageait votre malaise, de sorte que je devrai leur demander aussi de patienter encore un peu. Pour ma part, je suis convaincu que, tant pendant qu'après la période de changements dans laquelle nous sommes sur les point de nous engager, les Forces armées canadiennes continueront, comme dans le passé, à maintenir les mêmes normes élevées de compétence professionnelle, et à être un objet de fierté pour tous les Canadiens.

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à remercier le ministre de nous avoir remis un exemplaire de la déclaration dont il vient de donner lecture. Je regrette toutefois que le préavis ait été si bref et que nous n'ayons pu en étudier à fond toute la portée. Les observations que je vais faire seront donc de caractère provisoire.

• (2.50 p.m.)

Il saute aux yeux que le problème, tant pour le ministre que pour la plupart des Canadiens, est que la politique de défense du Canada est régie, de même que le ministre sans doute, par un gouvernement où prédominent des éléments pour qui la responsabilité dans ce domaine se résume au vieux cliché: «Faites l'amour, pas la guerre».

L'histoire enseigne que tout chef qui a choisi la voie de moindre résistance, dont Ethelred le Malavisé et Neville Chamberlain sont des exemples, et qui a le sort d'une malheureuse nation entre ses mains, a conduit son peuple tôt ou tard au désastre ou à la guerre. Je déplore la réduction matérielle de nos forces armées, parce que je crois que, même si elles paraissent coûteuses, l'économie qu'apporte la réduction est minime. Cette réduction n'est pas seulement déplorable en soi, mais elle l'est à cause de l'impression que cela peut créer, non seulement chez nos amis et alliés, mais aussi chez nos ennemis. Je déplore tout appui ou réconfort que notre politique de défense peut apporter à ceux qui voudraient détruire notre mode de vie. Nous ne devons pas oublier que le monde est devenu un village global et que nous ne pouvons plus nous réfugier dans un isolationnisme national et espérer que cela nous réussisse.

La déclaration du ministre—et je me rends compte de la situation délicate dans laquelle